

## 1. EDITORIAL



L'activité du SAMSAH se déploie sur deux axes majeurs : l'accompagnement à domicile de personnes en situation de handicap psychique et le soutien aux familles et aux aidants des personnes avec schizophrénie.

Pour mener à bien ses missions sur le premier axe, le SAMSAH s'appuie sur de nombreux

partenariats aussi bien dans le secteur sanitaire, que social, socio-éducatif ou associatif. C'est la condition pour garantir aux personnes accompagnées une réponse adaptée à leurs besoins et / ou leurs demandes.

Pour sa mission de soutien aux aidants, le SAMSAH met en œuvre le programme de psycho-éducation Profamille, à raison de 3 nouvelles sessions par an. Chaque session regroupe une douzaine de participants pour des séances et un accompagnement sur 2 ans.

De manière transverse à ces deux axes, le SAMSAH s'attache à promouvoir le développement de l'autonomie et de la capacité d'auto-détermination des personnes, ainsi que leur plus grande inclusion dans la vie de la cité.

## 2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Ouvert depuis 2012, le SAMSAH dispose depuis 2015 d'un agrément de 30 places. La vocation du SAMSAH 68 est de proposer un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins. **Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes.** Il propose donc une assistance pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical et paramédical en milieu ouvert.

Cet accompagnement contribue à la réalisation du projet de vie de personnes adultes en situation de handicap, notamment psychique, sur le territoire de Santé 3 du Haut-Rhin.

Les missions du SAMSAH sont définies comme suit :

- Accueil /Admission
- Investigation
- Accompagnement
- Veille
- Expertise dans le cadre de la PCH.

### 2.1. Nombre de personnes concernées par les missions

La file active du SAMSAH est de 104 personnes accompagnées tout au long de l'année 2019.

	2018	2019
<b>File active</b>	<b>106</b>	<b>104</b>
<i>Mission d'accueil</i>	50	32
<i>Mission d'investigation</i>	20	24
<i>Mission d'accompagnement</i>	74	72
<i>Mission de veille</i>	17	26
<i>Expertise PCH</i>	7	5

#### Commentaires sur les flux

L'activité du service reste stable sur le nombre d'accompagnements et sur la mission d'investigation. On observe néanmoins une augmentation des missions de veille pour des accompagnements dont les objectifs ont été atteints.

#### Commentaires sur les missions

**La mission d'accueil : 32** personnes ont été reçues en accueil :

- 22 demandes ont abouti à une investigation,
- 1 a été mise en veille,
- 9 ont été réorientées ou ont été classées sans suite,

**La mission d'investigation : 24** personnes concernées contre 20 en 2018. Cette mission a pour objectif de déterminer les besoins et les attentes de la personne et de mettre en place les objectifs et les moyens de l'accompagnement à venir.

Sur ces 24 investigations : 2 ont abouti à un classement sans suite, 16 à la mise en œuvre du projet personnalisé, 3 sont toujours en cours à fin décembre 2019 et 3 démarreront en 2020.

### La mission d'accompagnement :

Une mission stable en nombre avec **72** personnes accompagnées dont **19** nouveaux contrats et **38** fins de contrats dans l'année.

**La mission de veille** : on observe l'augmentation de la mise en veille de personnes dont les objectifs sont atteints mais encore fragiles.

## ETUDE DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE AU 31 DECEMBRE

### 2.2. Répartition de l'effectif par âge et par sexe

TRANCHES D'AGE	18/24 ans	25/29 ans	30/34 ans	35/39 ans	40/44 ans	45/49 ans	50/54 ans	55/59 ans	60/74 ans
FEMMES <b>33</b>	3	5	3	1	5	4	7	3	2
HOMMES <b>39</b>	4	6	5	3	4	6	6	4	1
<b>TOTAL 72</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>3</b>

### Commentaires

La population des personnes en accompagnement est de 33 femmes et de 39 hommes. On observe deux tranches d'âge plus importantes en effectif : les 25/29ans, ce qui peut correspondre à une entrée dans la maladie psychique et les 40/55ans, pour lesquels d'autres problématiques peuvent apparaître (baisse de la capacité de travail apparition d'autres pathologies).

### 2.3. Profil spécifique du public accompagné

Composition du ménage	Nombre
Célibataire sans enfant	<b>55</b>
Célibataire avec enfant	9
Couple avec enfant	3
Couple sans enfant	5
Vivant avec son conjoint ou un membre de sa famille	29
Vivant seul	<b>38</b>
En colocation	5

### Commentaires

76% de la population est constituée de célibataires sans enfants, soit 55 personnes accompagnées. 52,7% des bénéficiaires vivent seuls. Ces éléments indiquent un risque d'isolement social auquel le service est attentif.

Types de déficiences	Déficience principale	Déficience secondaire
Troubles du psychisme	<b>72</b>	<b>0</b>
Intellectuelle		<b>2</b>
Autisme et autres TED		<b>0</b>
Troubles du langage et apprentissage		<b>0</b>
Auditive		<b>2</b>
Visuelle		<b>1</b>
Motrice		<b>1</b>
Métabolique		<b>3</b>
Cérébrolésion		<b>0</b>
Polyhandicap		<b>1</b>
Troubles des conduites et comportements TCC		<b>6</b>
Addictions		<b>28</b>

### Commentaires

100% des personnes accompagnées présentent comme déficience principale des troubles psychiques. Ce profil de personnes nécessite un accompagnement dans les actes quotidiens avec une spécificité liée au maintien de la santé et à la promotion d'actions en faveur de celle-ci.

Le partenariat avec le secteur sanitaire local notamment la psychiatrie et les médecins (généralistes et spécialistes) de ville est activé en permanence pour promouvoir des parcours de soins coordonnés.

#### Particularité : le suivi des hospitalisations

Sur 72 personnes, 16 personnes ont été hospitalisées en 2019 avec :

- 14 personnes en service psychiatrique, soit 589 jours d'hospitalisation pour une moyenne de 49 jours/personne,
- 1 personne en accueil Mère/enfant à l'UME de Mulhouse pour 119 jours,
- 1 personne en cure d'addictologie soit 8 jours.

Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'hospitalisation mais elles ont été plus longues. On note aussi plus d'hospitalisations liées à la réévaluation des traitements. Le lien a toujours été maintenu avec les personnes lors de leur hospitalisation.

HABITAT	Nombre de personnes
Logement autonome indépendant	<b>45</b>
Logement chez un tiers	22
Hébergement en institutions	4
Sans domicile fixe	1

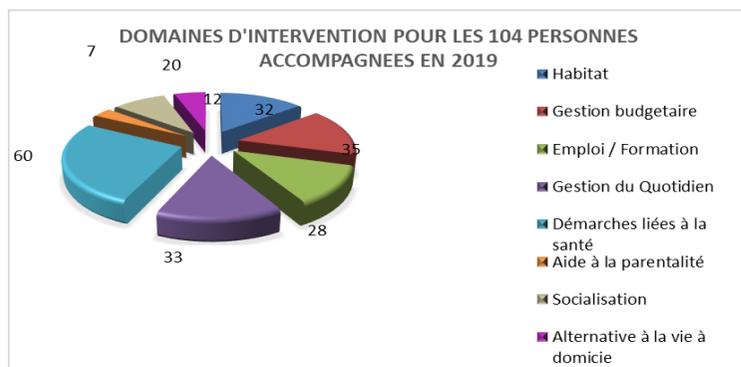
### Commentaires

62% des personnes accompagnées habitent en logement dit autonome, pour 30.5% vivant chez un tiers. L'équipe pluridisciplinaire œuvre pour le maintien des bénéficiaires dans leur domicile en évaluant à tout moment les besoins indispensables à ce maintien (logement adapté, proposition d'aides extérieures...).

PROTECTION DU MAJEUR	Nombre de personnes
Non concerné	52
Tutelle	1
Curatelle simple	<b>1</b>
Curatelle renforcée	<b>12</b>
En cours	0

### Commentaires

19.5 % des personnes sont sous mesure de protection, ce qui témoigne de leur degré de vulnérabilité et de la nécessité d'un accompagnement. On note 72% de personnes non concernées par une mesure de protection. Le volet soutien social est alors déployé pour l'ensemble des problématiques périphériques à la santé.



## 2.4. Suivi de l'activité professionnelle

ACTIVITE PROFESSIONNELLE	Nombre de personnes
Activité en milieu ordinaire	2
Activité en entreprise adaptée	0
Activité en établissement et service d'aide par le travail	3
Formation professionnelle	1
En recherche d'emploi	<b>10</b>
Personnes inactives (invalidité, retraité, homme ou femme au foyer)	<b>54</b>
Autres : bénévolat, retraite...	2

### Commentaires

75% des personnes accompagnées sont inactives.

Environ 13.8% sont en recherche d'emploi, et 7% sont en emploi (tout milieu de travail confondu).

L'emploi et plus précisément l'insertion professionnelle est difficile et peu prioritaire dans l'accompagnement. Le maintien dans l'emploi pour les personnes qui ont un emploi est néanmoins un objectif d'accompagnement.

### NATURE DES ENTRETIENS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

Sur l'ensemble des rencontres et entretiens avec les personnes, 45% se font à l'extérieur du service (dont 68.5% au domicile des personnes). Le contact téléphonique reste un lien privilégié et prouve la disponibilité des professionnels pour garder le contact.

Missions/ entretiens	Service/ permanente	Visite domicile	Entretien téléphonique	Hors murs	TOTAL
Accueil	89	3	12	1	<b>105</b>
Investigation	47	27	40	7	<b>121</b>
Accompagnement	216	848	1137	390	<b>2591</b>
Veille	2	19	50	13	<b>84</b>
<b>TOTAL</b>	<b>354</b>	<b>897</b>	<b>1239</b>	<b>411</b>	<b>2901</b>

### 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

#### 3.1. Vie du service

- **Mouvement du personnel** : Une nouvelle directrice Mme Weisslocker a pris ses fonctions en janvier 2019 à la suite de M. Luttringer.
- **Actualisation du Projet Service pour un projet commun SAMSAH/SAVS** : Organisation de groupes de travail avec les deux SAVS sur la réécriture du Projet de service commun aux trois services,
- **Poursuite du programme Profamille** : Finalisation du premier module des trois sessions démarrées en 2018 et démarrage de deux nouvelles sessions (Rouffach, Wintzenheim),
- **Participation** de trois professionnelles au congrès annuel Profamille à Marrakech sur 2 journées,
- **Plateforme Ressources** : Organisation de 5 rencontres Plateforme Ressources en présence d'une quinzaine de partenaires,
- **Portes ouvertes** : 19 mars 2019, dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale, le service, en partenariat avec le CH de Rouffach et l'association Schizo Espoir, a accueilli 50 personnes à ses portes ouvertes,
- **Examen de Prévention Santé** : en décembre l'équipe mobile de la CPAM a effectué un examen de prévention à la santé pour 6 personnes
- **Fête de Noël** au Bowling suivi d'un repas dans un restaurant à Colmar avec 17 bénéficiaires et toute l'équipe du SAMSAH.

#### 3.2. Travail avec les familles

- Accompagnement des aidants dans le cadre du Programme psychoéducatif « PROFAMILLE»
- Soutien à la parentalité avec un rapprochement avec l'Unité Maternelle Infantile de Mulhouse

#### 3.3. Action du service dans le domaine de l'inclusion

- Colloque sur la personnalisation des accompagnements, la logique de parcours, l'inclusion et la participation des personnes accompagnées,
- 8<sup>ème</sup> Journées Nationales de Chefs de service à Reims les 6 et 7 juin 2019 sur la thématique « Les chefs de service à l'heure de l'inclusion ».

#### 3.4. Action dans le domaine de la coordination de parcours des usagers

- Organisation de rencontres avec l'ensemble des intervenants médicaux et des autres partenaires concernant des situations particulières des bénéficiaires.
- Participation au Groupe de travail de la CPT sur le thème de la réhabilitation psycho-sociale.

#### 3.5. Action dans le domaine du partenariat

- Renouvellement de la convention avec le Centre Hospitalier de Rouffach pour le programme Profamille,
- Poursuite jusqu'en avril 2019 (fin de financement par l'ARS) de séances de sport adapté (Marche Nordique) en convention avec la Fondation SIEL BLEU, puis maintien de cette action en interne par deux professionnelles,
- Présentation du service et du programme Profamille au service de Psychiatrie de l'Hôpital Pasteur, au Centre médical du Roggenberg d'Altkirch, au CTJ de Guebwiller
- Présence aux groupes de travail Inter-SAMSAH Alsace et organisation d'une rencontre dans nos locaux
- Présence au Carrefour DEFI de Guebwiller avec présentation du Service,
- Rencontre TSNH (Travailleurs Sociaux Nord Handicap).

### 4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

#### 4.1. Politique de gestion des risques

##### Soutien à l'équipe

- Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour le personnel non Cadre (8 réunions dont 3 communes avec les SAVS)
- GAPP Cadres (5 réunions inter secteur handicap et protection de l'Enfance).

#### 4.2. Formation professionnelle

- Toute l'équipe : Approche Systémique, prévention suicide, Réaliser le diagnostic et les objectifs du Projet de service

- 4 personnes : Formation RECOS
- 3 personnes : Colloque Santé Mentale, Congrès Profamille, Matinée d'intégration
- 2 personnes : Word débutant, Formation SST recyclage, Handicap et addictions : quels accompagnements ?
- 1 personne : Sensibilisation aux maladies rares du système nerveux, Colloque la Réhabilitation : un changement de paradigme dans la société, Colloque Entendeurs de voix, Manager artisan de la motivation.

## 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2019

### Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	9,55	1,49	0,75	1,80	5,31	0,20	0,00
CDD temporaire	0,00						
CDD remplacement	0,90				0,90		
Contrats aidés	0,00						
Maitres	0,00						

Le personnel paramédical est majoritaire et en cohérence avec les missions du Service. Les postes d'IDE sont les plus représentatifs.

#### Evolution des postes IDE :

- 1 maintien de poste en CDD de 0.7 ETP en remplacement de 2 IDE en congé parental,
- 2 augmentations provisoires (avenant au contrat) : de 0,2 ETP pour deux IDE suite à la diminution 0.4 ETP demandée par une IDE.

#### Evolution des postes des aides-soignantes :

- Recrutement de 0.8 ETP d'une aide médico-psychologique en remplacement du départ d'une aide-soignante.

#### Evolution du poste de la psychologue :

- Augmentation de 0.2142 ETP (avenant au contrat) comme animatrice Profamille.

#### Nouvelles embauches :

- Recrutement d'une AMP en 0,8 ETP en remplacement du départ d'une aide-soignante.

## 6. CONCLUSION

L'année 2019 a été marquée par un important travail de réflexion au sein du SAMSAH, concernant ses missions et leur articulation avec celles des SAVS de l'association dans le Haut-Rhin. L'actualisation du projet de service a été l'occasion de coucher sur le papier l'amorce d'un fonctionnement plus transversal entre ces structures pour un accompagnement plus fluide et plus adapté des personnes accueillies.

La spécificité de l'orientation santé mentale du SAMSAH s'est encore consolidée cette année par les nombreux liens tissés avec les associations de familles, les centres hospitaliers et le GEM de Colmar.

#### Perspectives et projets 2020 :

Ils découlent des échanges et réflexions menés dans le cadre de l'actualisation du projet de service :

- Favoriser l'inclusion sociale en développant l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports
- Prendre en compte l'avancée en âge des bénéficiaires en se rapprochant du secteur des personnes âgées
- Développer et diversifier les actions de soutien aux aidants
- Etoffer les partenariats avec le secteur sanitaire.

Annie WEISSLOCKER, Directrice et Dorothee RIESTERER, Cadre Intermédiaire